



FORMATION SUR MESURE

Plan de formation

1,5 UEC

Habilités de négociation

Description

La négociation est un outil fort utile dans les milieux de travail productif. Elle permet aux gestionnaires ou aux professionnels d'engendrer une série d'entretiens pour parvenir à une entente satisfaisante avec ses partenaires et ses fournisseurs. Or, les habiletés de négociation ne sont pas toutes innées. Il existe des stratégies permettant de favoriser une bonne négociation. Cette formation vise à permettre aux participants d'acquérir et d'approfondir des connaissances générales, théoriques et pratiques de la dynamique de la négociation, ainsi qu'à favoriser le développement de bons comportements en contexte de négociation.

Objectifs

Au terme de la formation, les participants seront en mesure de mieux :

- comprendre les principes de la négociation;
- clarifier les enjeux de la négociation;
- identifier les comportements qui interviennent en situation de négociation;
- préparer les étapes et les éléments d'une bonne négociation;
- expérimenter une démarche de négociation et ses différentes stratégies.

Contenu

- La définition et la compréhension de la négociation
- Les principes de la négociation
- L'importance d'une bonne préparation en négociation
- Les stratégies de négociation
- Un atelier pratique : exercices sur les tactiques et stratégies de négociation
- Bilan de la journée
- Reconnaître et comprendre les différents comportements et attitudes en situation de négociation
- Les étapes de préparation d'une négociation
- Les stratégies de négociation
- Atelier pratique : les apprenants seront regroupés en équipes pour préparer et participer à une négociation
- Bilan du transfert des apprentissages

Clientèle visée

- Personnes qui, dans leurs fonctions, doivent négocier des ententes avec des fournisseurs
- Personnes qui doivent établir différents partenariats
- Personnes qui souhaitent améliorer leurs habiletés de négociation



Note

Attestation de participation

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

Contrôle des présences

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.